



CONSEIL MUNICIPAL D'HARFLEUR
LUNDI 1^{er} JUIN 2026 A 18H30

DEL2026-084

N° 26 06A 17**Rapporteur : Tony LEPRÊTRE****CONSEIL MUNICIPAL****Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole****Commission d'évaluation des transferts de charges (CETC)****. Représentants – Désignation**

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville d'Harfleur légalement convoqué le vingt-six mai deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie d'Harfleur, dans la salle du Parc – Centre Françoise Dolto, sous la présidence de Monsieur Tony LEPRÊTRE, Maire.

PRÉSENT(E)S : 27

Tony LEPRÊTRE, Franck GROUSSARD, Laurence VAUSSY, Stéphane LEBESNE, Wanda MACDANIEL, Romuald AMI, Marion HAUGUEL, Olivier LE BASTARD, Sylvie CHAPELLE, Ghislain PORET, Sabine SALÉ, Joaquim SOREL, Monique LEVASSEUR, Nicolas ARENSMA, Yvonne DAVID, Josiane FOURNET, Alexy LEPRÊTRE, Alyssia LEBESNE, Ryan MAUROVIC, Clara CHERRIER, Kévin CROCHEMORE, Justine DUCHEMIN, José GUTIERREZ, Faïza ANBAR, Dominique BELLENGER, Josette DUREL, Dominique CHARPENTIER.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ PROCURATION : 2

Céline PROUST à Franck GROUSSARD, Vincent GORAGUER à Marion HAUGUEL.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S SANS PROCURATION : 0

ABSENT(E)S : 0

Votants : 29

Secrétaire de séance :

Laurence VAUSSY

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Mesdames, Messieurs,

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole est instituée, depuis le 1^{er} janvier 2019. Conformément aux textes en vigueur, une Commission d'Évaluation des Transferts de Charges (CETC) est créée entre la Communauté Urbaine et les cinquante-quatre communes membres.

La Commission d'Évaluation des Transferts de Charges (CETC) a pour rôle de procéder, d'une part, à l'évaluation des transferts de charges consécutifs à la création de la Communauté Urbaine lors de chaque transfert de charges et, d'autre part, au calcul des attributions de compensation des communes.

En conséquence, et après en avoir délibéré, je vous propose que le Conseil Municipal,

- désigne :
 - Tony LEPRÊTRE, Maire, délégué titulaire,
 - Franck GROUSSARD, Adjoint, délégué suppléant,

pour siéger à la Commission d'Évaluation des Transferts de Charges de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Pour : 22

Contre : 0

Ne prennent pas part au vote : 7

(Kévin CROCHEMORE - Justine DUCHEMIN - José GUTIERREZ - Faïza ANBAR - Dominique BELLENGER - Josette DUREL - Dominique CHARPENTIER)

Fait et délibéré les jours et ans sus indiqués

Pour extrait certifié conforme

Laurence VAUSSY
Secrétaire



Tony LEPRÊTRE
Maire



Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.